

**Société Générale Effekten GmbH
Francfort sur-le-Main**

Rapport de vérification
des comptes annuels et du rapport de gestion
au 31 décembre 2015

Ernst & Young GmbH
Cabinet d'audit et d'expertise comptable

Sommaire

	Page
A. Mission de vérification	1
B. Constatations fondamentales	2
I. Avis sur l'appréciation de la situation par les représentants légaux	2
C. Analyse de la situation économique	3
I. Bases économiques	3
II. Situation des résultats	5
III. État de l'actif et situation financière	6
D. Objet, type et étendue de la vérification	9
E. Constatations concernant la présentation des comptes	13
I. Régularité de la présentation des comptes	13
1. Comptes annuels et rapport de gestion de l'exercice précédent	13
2. Comptabilité et autres documents vérifiés	13
3. Comptes annuels	14
4. Rapport de gestion	14
II. Portée globale des comptes annuels	15
1. Bases d'évaluation essentielles	15
2. Récapitulatif de l'évaluation	15
F. Certification des comptes	16

Pièces jointes

- 1 Bilan
- 2 Compte de résultat
- 3 Annexe aux comptes annuels
- 4 Rapport de gestion
- 5 Tableau des flux de trésorerie
- 6 Tableau des variations des capitaux propres
- 7 Situation juridique

Conditions de mission, responsabilité et réserve d'utilisation

Conditions générales de mission

Note : Pour des raisons arithmétiques, il se peut que des valeurs mathématiques se calculant exactement (unités monétaires, pourcentages, etc.) soient arrondies dans les tableaux et les renvois.

Liste des abréviations

al.	alinéa
BU	business unit
Deloitte & Touche GmbH	Deloitte & Touche GmbH Cabinet d'audit comptable, Francfort sur-le-Main
EUR	Euro
FIND	Division « Comptabilité & Finance »
GmbH	Gesellschaft mit beschränkter Haftung (Société à responsabilité limitée de droit allemand)
GTS	Global Technology Services
HGB	Handelsgesetzbuch (Code de commerce allemand)
HRB	Handelsregister B (Registre du commerce B)
IDW	Institut der Wirtschaftsprüfer in Deutschland e.V. (Institut des commissaires aux comptes en Allemagne)
KEUR	Mille euros
Ltd.	Limited (Société à responsabilité limitée de droit britannique)
N°	Numéro
OTC	Over the counter (hors cote, de gré à gré)
PS	Prüfungsstandard (standard de vérification)
S.A.	Société Anonyme
SG	Société Générale
SG Effekten	Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main
SG S.A. Paris	Société Générale S.A., Paris, France
SGEBS	Société Générale European Business Service SA, Bucarest, Roumanie
SGGSC	Société Générale Global Solution Centre Private Ltd., Bangalore, Inde
SLA	Service Level Agreement (accord de services)

A. Mission de vérification

- 1 L'Assemblée des associés de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main, (désignée ci-après par l'abréviation « SG Effekten »), nous a chargés, sur la base de la résolution du 5 mai 2015, de vérifier les comptes annuels au 31 décembre 2015, en tenant compte de la comptabilité correspondante, ainsi que le rapport de gestion.
- 2 Lors de la vérification des comptes que nous avons effectuée, nous avons respecté les directives applicables concernant l'indépendance.
- 3 Les « Conditions générales de mission des commissaires aux comptes et des cabinets d'audit et d'expertise comptable », jointes en annexe dans leur version du 1^{er} janvier 2002, sont valables pour l'exécution de cette mission, également envers des tiers. À titre complémentaire, nous renvoyons aux réglementations de responsabilité qui y sont stipulées au point 9, à la clause de non-responsabilité envers des tiers ainsi qu'aux autres dispositions de la pièce jointe « Conditions de mission, responsabilité et réserve d'utilisation. »
- 4 Notre rapport est établi d'après les principes d'établissement en bonne et due forme de rapports de vérification des comptes, définis par l'Institut des commissaires aux comptes en Allemagne, Düsseldorf (standard de vérification établi par l'IDW – IDW PS 450).

B. Constatations fondamentales

I. Avis sur l'appréciation de la situation par les représentants légaux

5 Selon nous, la présentation et l'appréciation de la situation de l'entreprise et de son évolution probable faites par la Direction dans les comptes annuels et dans le rapport de gestion sont correctes.

Évolution des affaires et situation de la Société

6 Il faut souligner en particulier les aspects suivants :

- L'exercice 2015 se caractérise par une nette augmentation des produits émis par rapport à l'année précédente ;
- Tous les risques en rapport avec l'activité d'émission, par ex. les risques de contrepartie, les risques du marché, les risques d'illiquidité, mais aussi les risques opérationnels, sont couverts par une garantie globale de la part de la SG S.A. Paris.

Évolution probable de la Société

7 La présentation de l'évolution probable de la Société dans le rapport de gestion se base sur des hypothèses laissant certaines marges de manœuvre pour l'évaluation. Selon nous, cette présentation est plausible. À cet égard, il faut signaler en particulier les principales déclarations suivantes :

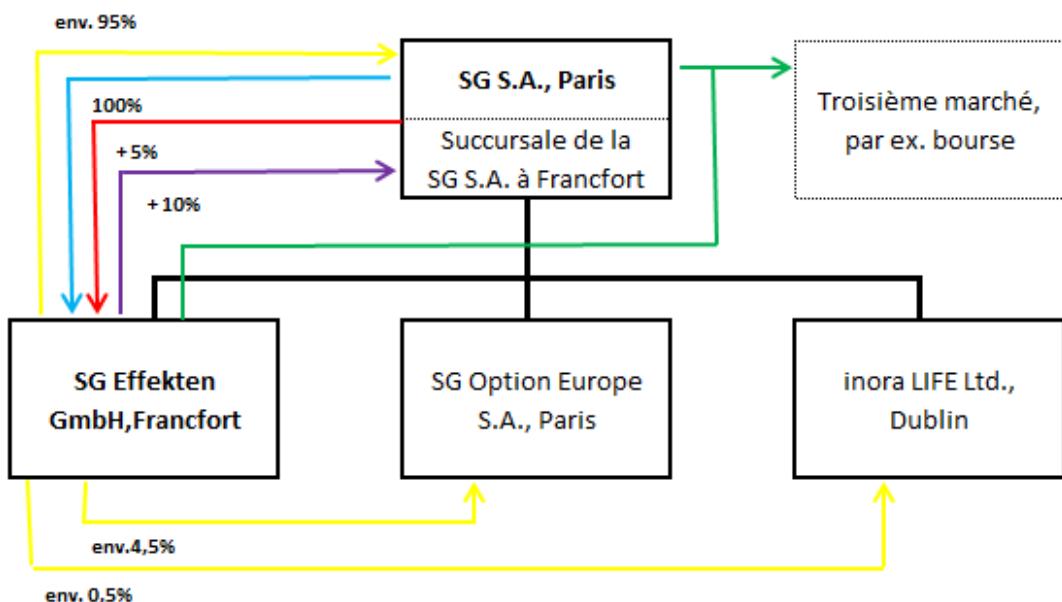
- Deuxième plus grand marché de warrants/certificats au monde, l'Allemagne est au cœur de la stratégie de croissance de la SG S.A. Paris ;
- Compte tenu de la couverture des risques assurée par la SG S.A. Paris, la SG Effekten s'attend, pour l'exercice 2016, à un résultat positif, d'un montant comparable à celui de 2015, et à aucune difficulté de trésorerie.

C. Analyse de la situation économique

I. Bases économiques

- 8 L'objet de l'entreprise est l'émission et la vente de titres au sein du Groupe ainsi que les activités afférentes, excepté celles soumises à autorisation.
- 9 L'activité de la Société comprend l'émission de warrants et de certificats qui sont vendus entièrement à la société mère Société Générale S.A., Paris (désignée ci-après par l'abréviation « SG S.A. Paris »), à la Société Générale Option Europe S.A., Paris, à la succursale de la Société Générale à Madrid ainsi qu'à l'inora LIFE Ltd., Dublin, toutes les parties contractantes étant des filiales à 100 % de la SG S.A. Paris.
- 10 Après l'achat par les parties contractantes susmentionnées, les émissions sont placées dans un deuxième temps auprès d'acheteurs finaux par la SG S.A. Paris. Par conséquent, il n'en résulte aucune influence sur la situation économique de l'émettrice.

- Vente des opérations structurées
- Couverture par une opération de sens contraire
- Remboursement des frais d'émission dans le cadre de la réglementation cost-plus 5%
- Remboursement des frais structurels dans le cadre de la réglementation cost-plus 10%
- Placement des opérations structurée



- 11 Toutes les émissions sont couvertes entièrement par la conclusion d'options OTC de mêmes caractéristiques ou par le placement de produits des émissions auprès de la SG S.A. Paris. Étant donné que les warrants et certificats émis sont définis respectivement avec les opérations de couverture correspondantes comme unité d'évaluation conformément au § 254 du HGB en relation avec le § 252 al. 1 du HGB, une évaluation n'est pas effectuée.
- 12 Dans la période du rapport, la Société a émis au total 164 544 warrants (2014 : 54 672) et 66 024 certificats (2014 : 12 362). Pour avoir des précisions supplémentaires concernant son activité d'émission, nous renvoyons à la pièce jointe 3.
- 13 Un exposé des conditions fiscales et juridiques de la Société est fourni à la pièce jointe 5.

II. Situation des résultats

- 14 Le tableau suivant, qui donne un aperçu des résultats, découle des comptes de résultat des deux derniers exercices, après avoir procédé à des regroupements et à des imputations d'après des aspects de gestion d'entreprise.
- 15 Des ventilations et explications complémentaires des postes des comptes annuels sont présentées dans l'annexe aux comptes annuels (cf. P. J. 3).

	2015 KEUR	2014 KEUR	Variation KEUR	%
Produits du marché à options	15.997.223	7.957.747	8.039.476	>100
Charges du marché à options	-15.997.223	-7.957.747	-8.039.476	>100
Produits du marché à certificats	9.129.718	2.084.459	7.045.259	>100
<u>Charges du marché à certificats</u>	<u>-9.129.718</u>	<u>-2.084.459</u>	<u>-7.045.259</u>	<u>>100</u>
Rendement d'exploitation	0	0	0	0
Autre résultat d'exploitation	437	353	84	24
Charges de personnel	-257	-218	-39	18
Résultat d'exploitation	179	135	44	33
Résultat financier	-13	-4	-9	>100
Résultat avant impôts sur les bénéfices	167	131	36	27
Impôts sur les bénéfices	-37	-28	-10	-36
Résultat de l'exercice	130	103	27	26

- 16 Les produits et charges du marché à options ou du marché à certificats comprennent les produits et charges des warrants ou certificats arrivés à échéance, exercés ou liquidés et des opérations de couverture afférentes. L'augmentation des postes correspondants résulte de la hausse considérable du volume d'émission au cours de l'exercice 2015 suite à l'initiative de marché TIGER (Turbos in Germany), dont les warrants Turbo se caractérisaient par une échéance à court terme. Nous renvoyons à ce sujet aussi aux explications fournies à la pièce jointe 3.
- 17 Les autres produits d'exploitation résultent essentiellement des remboursements des frais par la Société Générale S.A., Paris (ci-après : SG S.A. Paris) dans le cadre de l'accord passé avec celle-ci. Cet accord prévoit que toutes les charges en rapport avec le marché à

options et le marché à certificats, plus un forfait de frais de gestion de 5 %, soient répercutées sur la SG S.A. Paris.

- 18 Les autres charges d'exploitation résultent principalement des frais d'émission ainsi que des frais juridiques et de conseil y afférents. Les charges des prestations de soutien qui sont utilisées dans ce contexte par la succursale de la SG S.A. à Francfort sont répercutées sur la SG Effekten avec une majoration de 10 % sur le prix de revient.

III. État de l'actif et situation financière

Structure de l'actif et du capital

- 19 Le tableau suivant découle des bilans des deux derniers exercices, après avoir procédé à des regroupements et à des compensations d'après des aspects de gestion d'entreprise.
- 20 Des ventilations et des explications complémentaires des postes des comptes annuels sont présentées dans l'annexe aux comptes annuels (cf. P. J. 3).

	31.12.2015 KEUR	31.12.2014 KEUR	Variation KEUR	%
Actif				
Créances envers les entreprises liées	11.505.414	7.013.195	4.492.219	64
Autres actifs	12.457.644	10.051.970	2.405.674	24
Impôts différés actifs	36	20	16	80
Actif fiduciaire	5.004.705	5.238.971	<u>-234.266</u>	-4
	28.967.799	22.304.156	6.663.643	30
Capital				
Capitaux propres	1.163	1.034	129	12
Provisions	755	500	255	51
Dettes	23.961.174	17.063.650	6.897.524	40
Dettes fiduciaires	5.004.705	5.238.971	<u>-234.266</u>	-4
	28.967.799	22.304.156	6.663.643	30

- 21 Les créances envers les entreprises liées correspondent aux dettes de certificats émis et existent auprès de la maison mère. Les certificats émis constituent, avec les opérations de couverture, une unité d'évaluation.
- 22 Les autres actifs correspondent, à l'exception de 15 KEUR, aux autres dettes et comprennent pour l'essentiel les options OTC acquises pour couvrir les warrants émis.
- 23 Les créances fiduciaires résultent de la transmission à la maison mère de produits en rapport avec des certificats émis pour celle-ci, tandis que les dettes fiduciaires sont liées aux émissions de certificats en nom propre et pour le compte d'autrui.

Situation financière

- 24 La variation des ressources financières ainsi que les fluctuations de capitaux qui en sont la cause sont présentées dans le tableau des flux de trésorerie suivant :

	2015 KEUR	2014 KEUR
1.Cash-flow résultant de l'activité courante		
Résultat de l'exercice avant postes exceptionnels	130	103
Augmentation/Diminution (-) des provisions	254	-2
Augmentation (-)/Diminution des créances clients et d'autres actifs	-6.663.047	-453.240
Augmentation/Diminution (-) des impôts différés actifs	-16	-7
Augmentation/Diminution (-) des dettes fournisseurs et d'autres passifs	6.663.338	452.709
 Cash-flow résultant de l'activité courante	 659	 -438
2.Ressources financières à la fin de l'exercice		
Variation des ressources financières ayant une incidence sur les flux financiers	659	-438
Ressources financières au début de l'exercice	-79	359
 Ressources financières à la fin de l'exercice	 580	 -79
3.Composition des ressources financières		
Liquidités	580	-79
 Ressources financières à la fin de l'exercice	 580	 -79

- 25 Les ressources financières sont inscrites au poste « Créances envers les entreprises liées » en tant qu'autres créances ou au poste « Dettes auprès des entreprises liées ».
- 26 La Société peut connaître des variations de ses ressources financières résultant uniquement de l'activité courante, principalement du résultat annuel ainsi que des variations des provisions ou des impôts.

D. Objet, type et étendue de la vérification

Objet de la vérification

- 27 Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée, nous avons vérifié, conformément au § 317 du HGB, si la comptabilité, les comptes annuels - comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, la présentation des variations des capitaux propres ainsi que l'annexe - et le rapport de gestion respectaient les dispositions légales s'y rapportant.
- 28 Nos critères d'évaluation pour la vérification des comptes annuels étaient les règles comptables stipulées aux §§ 242 à 256a et §§ 264 à 288 du HGB ainsi que les dispositions particulières de la loi sur les GmbH. Le contrat de société ne prévoit pas de dispositions complémentaires relatives à l'établissement des comptes annuels. Les critères pour la vérification du rapport de gestion étaient les dispositions du § 289 du HGB.
- 29 La direction de la Société assume la responsabilité en ce qui concerne la comptabilité, le système de contrôle interne relatif à la reddition des comptes, les comptes annuels, le rapport de gestion ainsi que les renseignements qui nous ont été fournis et les documents qui nous ont été présentés. C'est à nous qu'il revient d'évaluer ces documents et données dans le cadre de la vérification conforme à nos obligations.

Type et étendue de la vérification

- 30 Nous avons effectué la vérification conformément aux dispositions des §§ 316 et suiv. du HGB en respectant les principes de vérification des comptes en bonne et due forme, fixés par l’Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW).
- 31 Ceux-ci stipulent que la vérification est à prévoir et à exécuter de telle façon qu’on puisse évaluer, avec suffisamment de certitude, si la comptabilité, les comptes annuels et le rapport de gestion ne contiennent ni erreurs ni infractions majeures.
- 32 Nous avons établi la vérification des comptes annuels sur cette base, avec pour objectif d’identifier de telles erreurs et infractions aux dispositions légales relatives à la reddition des comptes pouvant avoir des effets importants sur la présentation d’une image fidèle de l’actif, de la situation financière et des résultats de la Société au sens du § 264 al. 2 du HGB, en respectant les principes de comptabilité régulière.
- 33 La base de notre procédure de vérification axée sur les risques et les processus est l’élaboration d’une stratégie de vérification. Celle-ci s’appuie sur l’évaluation de l’environnement économique et juridique de l’entreprise, de ses objectifs, ses stratégies et ses risques commerciaux à l’aide de facteurs cruciaux de succès. Sur la base de cette stratégie, nous complétons la vérification du système de contrôle interne relatif à la reddition des comptes et de son efficacité en procédant à des analyses de processus à intervalles réguliers, en particulier lors de changements organisationnels et de modifications de procédure, dans le but de déterminer leur influence sur les postes pertinents des comptes annuels et de pouvoir estimer ainsi les risques commerciaux ainsi que notre risque d’audit. Lors du choix des opérations de vérification analytiques (évaluations de la plausibilité) et des vérifications au cas par cas concernant les justificatifs de l’encours, l’estimation, la présentation et l’évaluation des valeurs inscrites dans les comptes annuels, nous avons tenu compte des conclusions tirées de la vérification des processus et du système de contrôle interne relatif à la reddition des comptes. Nous avons fixé, dans le programme de vérification propre à l’entreprise, les points essentiels de notre vérification, le type et l’étendue des opérations de vérification ainsi que le calendrier de la vérification et les collaborateurs chargés de celle-ci. Nous avons respecté, en l’occurrence, les principes de l’importance relative et de l’approche axée sur les risques et donné par conséquent notre appréciation en nous basant principalement sur des contrôles effectués par randomisation.

- 34 Nous avons eu recours au travail d'un actuaire pour notre vérification de l'inscription au bilan des provisions pour retraites et engagements similaires. Par des opérations de vérification adéquates, nous nous sommes procuré des justificatifs appropriés et suffisants pour prouver que le travail de l'expert satisfait aux objectifs de la vérification des comptes. En particulier, nous nous sommes fait une idée de la compétence et de la qualification professionnelles de l'expert, de sa neutralité, de son impartialité et sa responsabilité personnelle ainsi que de la nature et de l'étendue de son activité. Nous avons jugé son travail convenable pour nous en servir comme base de notre appréciation.
- 35 Notre stratégie de vérification pour l'exercice du rapport a débouché sur les principaux points suivants du programme de vérification :
- Analyse du processus d'établissement des comptes annuels ;
 - Encours des créances envers les entreprises liées ou des dettes de certificats émis ainsi que des autres actifs et dettes ;
 - Évaluation et appréciation des provisions.
- 36 En outre, nous avons procédé notamment aux opérations de vérification standard suivantes :
- Demande d'attestations bancaires ;
 - Demande d'une attestation du conseiller fiscal ;
 - Demande d'attestations d'avocat.

- 37 Nos opérations effectuées dans le cadre de la vérification du rapport de gestion avaient pour objectif de constater si celui-ci était en conformité avec les comptes annuels, s'il donnait une image exacte de la situation de la Société et s'il présentait avec exactitude les chances et les risques liés à l'évolution future. Pour cela, il nous a donc fallu vérifier si les données étaient complètes et – dans la mesure où il s'agissait de données prévisionnelles – si elles étaient plausibles. Nous avons évalué ces données en tenant compte des conclusions auxquelles nous sommes parvenus au cours de la vérification des comptes.
- 38 Tous les justificatifs et explications que nous avons demandés nous ont été fournis. La Direction nous a confirmé par écrit que ces explications et justificatifs ainsi que la comptabilité, les comptes annuels et le rapport de gestion étaient complets.

E. Constatations concernant la présentation des comptes

I. Régularité de la présentation des comptes

1. Comptes annuels et rapport de gestion de l'exercice précédent

- 39 Les comptes de l'exercice précédent ont été approuvés par l'Assemblée des associés du 5 mai 2015.
- 40 L'Assemblée des associés a décidé de reporter à nouveau le bénéfice de l'exercice.
- 41 Les comptes annuels et le rapport de gestion de l'exercice précédent ont été publiés au bulletin électronique des annonces officielles du gouvernement fédéral du 18 juin 2015.

2. Comptabilité et autres documents vérifiés

- 42 L'organisation de la comptabilité, le système de contrôle interne relatif à la reddition des comptes, le flux des données et les justificatifs permettent de saisir et de comptabiliser les opérations en temps voulu, de manière complète, correcte et ordonnée.
- 43 La comptabilité se fait de manière assistée par ordinateur en utilisant l'application ERP « PeopleSoft ». La Société fait effectuer sa comptabilité des salaires par la succursale de la SG S.A. à Francfort dans le cadre d'un accord de services.
- 44 Les informations tirées des autres documents vérifiés ont conduit à une représentation en bonne et due forme de la comptabilité, des comptes annuels et du rapport de gestion.
- 45 D'après nos constatations, la comptabilité satisfait aux dispositions légales.

3. Comptes annuels

- 46 La Société remplit les critères d'une société de capitaux de grande taille. En tant qu'entreprise axée sur le marché des capitaux au sens du § 264d du HGB, elle est toujours considérée comme une société de grande taille. Les comptes annuels et les méthodes appliquées pour l'établissement et l'évaluation des comptes satisfont aux dispositions légales.
- 47 Les présents comptes annuels ont été élaborés correctement sur la base du bilan de l'exercice précédent, qui a été vérifié par un autre commissaire aux comptes du cabinet d'audit et d'expertise comptable Deloitte & Touche GmbH, Francfort sur-le-Main, et à partir des chiffres de la comptabilité et des autres documents vérifiés.
- 48 Le tableau des flux de trésorerie est conforme aux principes d'établissement des comptes en bonne et due forme et donne une image exacte des flux de paiement de l'exercice.
- 49 La présentation des variations des capitaux propres satisfait aux principes d'établissement des comptes en bonne et due forme.
- 50 Les données fournies dans l'annexe aux comptes annuels sont complètes et exactes.

4. Rapport de gestion

- 51 Le rapport de gestion est en conformité avec les comptes annuels et les conclusions auxquelles nous sommes parvenus lors de la vérification. Il donne dans l'ensemble une image exacte de la situation de la Société. Notre vérification conformément au § 317 al. 2 phrase 2 du HGB a abouti au fait que le rapport de gestion présente avec exactitude les principales chances et risques majeurs liés à l'évolution future. Les indications fournies conformément au § 289 al. 2 du HGB sont complètes et correctes.

II. Portée globale des comptes annuels

1. Bases d'évaluation essentielles

- 52 Les bases d'évaluation essentielles sont expliquées dans l'annexe aux comptes annuels et – en grande partie aussi – à la section C.IV « État de l'actif et situation financière ». En ce qui concerne l'exercice de marges de manœuvre pour l'évaluation, l'utilisation de droits d'option prévus par la loi et le changement des bases d'évaluation, il faut souligner en particulier les aspects suivants :
- Les provisions pour retraites sont calculées et actualisées par un actuaire conformément aux normes en vigueur. Les autres provisions, par leur nature à court terme, ne sont soumises à aucune actualisation ;
 - La SG Effekten fait usage du droit d'option prévu au § 274 al. 1 phrase 2 du HGB concernant l'inscription à l'actif d'impôts différés.
- 53 Pour plus de détails sur la présentation des méthodes d'établissement et d'évaluation des comptes annuels, nous renvoyons à la pièce jointe 3 du présent rapport.

2. Récapitulatif de l'évaluation

- 54 D'après la vérification que nous avons effectuée conformément à nos obligations et en évaluant les bases essentielles d'établissement et d'évaluation des comptes présentées, nous sommes parvenus à la conclusion suivante : les comptes annuels donnent dans l'ensemble une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société en respectant les principes de comptabilité régulière.

F. Certification des comptes

- 55 Nous avons attribué aux comptes annuels et au rapport de gestion la certification suivante :

« Nous avons vérifié les comptes annuels – comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, la présentation des variations des capitaux propres ainsi que l'annexe – en tenant compte de la comptabilité et du rapport de gestion de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main, pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. La comptabilité ainsi que l'établissement des comptes annuels et du rapport de gestion conformément aux dispositions du droit commercial allemand sont de la responsabilité des représentants légaux de la Société. C'est à nous qu'il revient de donner, sur la base de la vérification que nous avons effectuée, un avis sur les comptes annuels, en tenant compte de la comptabilité, et sur le rapport de gestion.

Nous avons effectué la vérification des comptes annuels conformément au § 317 du HGB en respectant les principes de vérification des comptes en bonne et due forme, fixés par l'Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW). Ceux-ci stipulent que la vérification est à prévoir et à effectuer de manière à identifier, avec suffisamment de certitude, d'éventuelles erreurs et infractions pouvant avoir des effets importants sur l'image de l'actif, de la situation financière et des résultats, donnée par les comptes annuels en respectant les principes de comptabilité régulière et par le rapport de gestion. Lors de la détermination des opérations de vérification, les informations sur les activités commerciales et sur l'environnement économique et juridique de la Société ainsi que les prévisions d'éventuelles erreurs sont prises en compte. Dans le cadre de la vérification, l'efficacité du système de contrôle interne relatif à la reddition des comptes ainsi que les pièces justificatives d'indications fournies dans la comptabilité, les comptes annuels et le rapport de gestion sont évaluées principalement sur la base de contrôles effectués par randomisation. La vérification comprend l'appréciation des principes appliqués pour l'établissement des comptes et celle des principales évaluations des représentants légaux de la Société ainsi que l'appréciation de la représentation globale des comptes annuels et du rapport de gestion. Nous estimons que notre vérification nous permet d'émettre un jugement suffisamment sûr.

Notre vérification n'a mené à aucune objection.

Compte tenu des conclusions auxquelles nous sommes parvenus lors de la vérification, nous estimons que les comptes annuels satisfont aux dispositions légales et donnent une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société en respectant les principes de comptabilité régulière. Le rapport de gestion est en conformité avec les comptes annuels, donne dans l'ensemble une image exacte de la situation de la Société et présente les chances et les risques liés à l'évolution future. »

Francfort sur-le-Main, le 20 avril 2016
Ernst & Young GmbH
Cabinet d'audit et d'expertise comptable

Hultsch Knoll
Commissaire aux comptes Commissaire aux comptes

Société Générale Effekten GmbH
Francfort sur-le-Main

**Rapport de gestion
pour l'exercice 2015**

A. Situation de la Société

La Société Générale Effekten, filiale à 100 % de la Société Générale Francfort, a pour objet l'émission de warrants et de certificats qui sont vendus entièrement à la société mère Société Générale S.A., Paris, à la Société Générale Option Europe S.A., Paris, à la succursale de la Société Générale à Madrid ainsi qu'à l'inora LIFE Limited, Dublin. Toutes les parties contractantes sont des filiales à 100 % de la Société Générale S.A. ou la maison mère elle-même.

En raison de l'instauration du « passeport européen » avec lequel l'approbation des prospectus par l'autorité de surveillance compétente (Office fédéral de surveillance des services financiers, BaFin) n'est désormais nécessaire qu'une seule fois, la Société peut introduire ses produits sur différentes bourses de l'Union Européenne (notamment à Madrid, Milan, Paris, Luxembourg, Londres, Stockholm, Helsinki). En cas de cotation sur une bourse d'un pays n'étant pas membre de l'Union européenne, l'approbation relève de l'autorité de surveillance compétente du pays en question.

Après l'achat par les parties contractantes susmentionnées, les émissions sont placées dans un deuxième temps auprès d'acheteurs finaux par la Société Générale S.A., Paris. Par conséquent, il n'en résulte aucune influence sur la situation économique de l'émettrice.

B. Rapport économique

I. Conditions générales pour l'exercice 2015

La reprise économique en Allemagne et dans la zone Euro s'est poursuivie en 2015. Son développement a toutefois été freiné par une faible croissance dans les pays émergents, en particulier en Chine.

La conjoncture a été soutenue par le niveau peu élevé du prix du pétrole et les conditions de financement favorables en raison de la politique monétaire mise en œuvre par d'importantes banques centrales. Dans d'autres pays, par contre, la baisse des prix des matières premières a eu des effets restrictifs (surtout en Russie).

La migration des réfugiés fuyant les régions syriennes en guerre a pesé de plus en plus sur les budgets publics et la situation des communes.

Pour les banques, la période de faibles taux d'intérêt implique un surcroît de risques pour leur stabilité financière et affaiblit leurs modèles d'affaires établis à moyen terme.

La complexité des réglementations et de la surveillance n'a cessé d'augmenter (règlements relatifs aux fonds propres, exigences détaillées à l'égard des systèmes de gestion des risques ; obligations de fournir fréquemment des renseignements). Cette complexité est due essentiellement à l'harmonisation européenne et à son application aux entreprises opérant à l'échelle internationale. Afin de garantir l'uniformité des normes de surveillance bancaire, un mécanisme de surveillance uniforme a été créé. La majeure partie des réglementations et règles de procédure valables en Allemagne est désormais déterminée de plus en plus par un contexte européen.

Les variations des grandeurs de base (cours des actions et de change, indices, etc.) allant de pair avec l'évolution économique jouent un rôle central pour les attentes des investisseurs et sont par conséquent déterminantes pour la conception de produits d'émission dans le domaine des warrants et certificats.

Au vu de tous les faits cités, la Direction évalue positivement les effets du développement économique sur la Société, si bien que l'augmentation de l'activité d'émission entamée en 2015 pourra se poursuivre en 2016. L'objectif est d'améliorer la position de l'entreprise par rapport à ses concurrents sur le marché.

En ce qui concerne l'introduction de nouveaux produits au cours de l'exercice 2015, la Société a réagi rapidement à la volatilité des marchés en émettant de nouveaux et en adaptant ceux qui existent déjà.

II. Évolution des affaires

Pour satisfaire l'objectif visé, consistant à renforcer la position de la Société sur le marché en Allemagne en 2015, le nombre des produits émis dans le domaine des warrants et des certificats a plus que triplé par rapport à l'année précédente.

Au cours de l'exercice 2015, 164 544 warrants ont été émis au total (contre 54 672 l'année précédente). Outre l'émission de 94 801 warrants sur actions, 51 257 warrants sur différents indices, 115 warrants sur titres à revenu fixe, 945 warrants sur devises et 17 426 warrants sur matières premières ont été émis.

En outre, 66 024 produits de certificats ont été émis (contre 12 362 l'année précédente). En l'occurrence, il s'agit toujours essentiellement de certificats de type Bonus et Discount.

III. Situation de l'actif, des résultats et situation financière

a) État de l'actif

Le total du bilan a augmenté de 6 664 millions d'euros par rapport à l'année précédente, en raison de l'accroissement du volume d'émission, atteignant ainsi 28 968 millions d'euros. Le bilan, constitué essentiellement du poste des titres émis et de leurs opérations de couverture, affiche des valeurs variant en fonction de l'activité d'émission.

Les variations du poste de l'actif net résultent uniquement du remboursement des frais d'émission encourus, convenu dans le cadre d'une réglementation « cost plus » avec la société mère.

Le capital social de la Société s'élève toujours à 26 KEUR. En outre, la Société dispose de bénéfices reportés d'un montant de 1 008 KEUR (905 KEUR l'année précédente). Les capitaux propres de la Société ont augmenté du montant du bénéfice net généré au cours de l'exercice, soit 130 KEUR (contre 103 KEUR l'année précédente) et s'élèvent à présent à 1 163 KEUR (1 034 KEUR l'année précédente).

Toutes les créances sont dues à la Société par l'associée unique. Des risques de défaillance en dehors du groupe Société Générale n'existent pas.

Les dettes sont essentiellement justifiées par l'émission de certificats et de warrants.

b) Situation des résultats

Les produits de la vente des warrants et des certificats émis sont toujours identiques aux charges de l'achat des opérations de couverture correspondantes si bien que la Société ne réalise aucun bénéfice à partir de son activité d'émission.

Les fluctuations de change sont sans incidence sur le compte de résultat en raison de la couverture des risques de change.

Les charges de personnel ainsi que les autres charges d'exploitation sont répercutées sur la Société Générale S.A., Paris, sur la base d'une réglementation « cost plus ».

Les frais supplémentaires occasionnés dans le cadre de l'activité d'émission entraînent un remboursement supérieur de la part de la société mère par rapport à 2014, ce qui se traduit par une augmentation du bénéfice net de l'exercice (130 KEUR contre 103 KEUR en 2014).

De par sa conception, la Société ne peut donc pas enregistrer de déficit annuel, indépendamment de son chiffre d'affaires.

c) Situation financière et de trésorerie

La nature et l'exécution des activités de la Société sont conçues de manière à garantir une situation financière toujours équilibrée.

Les dettes découlant de l'émission de certificats et de warrants sont couvertes d'une manière générale par des instruments financiers caractérisés par la concordance des échéances, libellés dans les mêmes devises et identiques en termes de risque de prix.

Les opérations ayant une incidence sur les flux financiers concernent les émissions et leurs opérations de couverture, le règlement des charges de personnel et d'autres charges d'exploitation ainsi que leur répercussion sur la Société Générale S.A., Paris.

En raison du remboursement intégral par la société mère de tous les frais supportés lors de l'émission, la Société dispose de liquidités suffisantes et est en mesure d'honorer toutes ses obligations de paiement.

À la date d'arrêté des comptes, le 31.12.2015, la Société dispose de liquidités d'un montant de 580 KEUR. À la date d'arrêté des comptes, le 31.12.2014, elle avait par contre une dette d'un montant de 79 KEUR envers SG Francfort.

IV. Indicateurs de performance financiers / non financiers

Compte tenu du fait que la Société a uniquement une fonction d'émission, les indicateurs de performance financiers ne sont pas pertinents.

La gestion interne de la Société intervient en grande partie à travers les systèmes et les procédures de contrôle de la société mère. Dans le cadre de l'augmentation de l'efficacité opérationnelle, la société mère cherche en permanence à adapter ces systèmes et ces processus de contrôle. Ainsi, par exemple, dans le cadre de l'accroissement de l'efficacité opérationnelle pour l'exercice 2015, par la mise en place d'un programme de certification pour les contrôles mentionnés ci-avant.

Il n'y a pas d'autres indicateurs de performance non financiers pour la Société.

C. Rapport sur l'évolution future de l'entreprise ainsi que ses opportunités et ses risques

I. Évolution probable de l'entreprise (rapport prévisionnel)

Deuxième plus grand marché de warrants/certificats au monde, l'Allemagne est au cœur de la stratégie de croissance de la Société Générale. Dans le cadre d'un projet d'élargissement de l'activité d'émission, la Société Générale Effekten GmbH entend encore consolider sa position sur le marché.

La Direction s'attend à une augmentation supplémentaire de l'activité d'émission, celle-ci concernant en particulier le marché allemand. Grâce aux automatisations du processus d'émission déjà entamées en 2015, aux élargissements des capacités allant de pair et à l'augmentation de l'efficacité du processus d'émission, cette attente pourra être satisfaite. De plus, dans un environnement de marché volatil, il faut s'attendre à une augmentation du volume d'émissions supplémentaires de warrants Turbo en cas de violation des barrières.

Comme ces dernières années, la Société offrira, en 2016 aussi, un large éventail de produits dans le domaine des warrants et des certificats.

De plus, la Société envisage de maintenir son activité d'émission dans d'autres pays européens.

Compte tenu de sa politique rigoureuse de couverture des risques, la Société réalisera, pour l'exercice 2016, un résultat positif et d'un montant comparable à celui de l'exercice précédent. Elle ne connaîtra pas de difficultés de trésorerie.

Les prévisions de 2014 concernant l'évolution de l'activité d'émission ont été nettement dépassées en 2015 et le développement des indicateurs de performance non financiers largement étendu. La réorganisation optimisée du processus d'émission a joué en l'occurrence un rôle déterminant.

II. Rapport de risques

La situation de risque de la Société est marquée par la structure transparente de ses activités et par son étroite affiliation au groupe Société Générale. Une propre gestion des risques ou un contrôle interne de la Société n'est pas nécessaire étant donné que tous les risques encourus sont transférés à la société mère dans le cadre d'un « contrat de transfert des risques ».

Les risques susceptibles de survenir au cours de l'exercice 2015/2016 sont les suivants :

Risques de contrepartie

La Société n'est pas soumise à des risques de règlement étant donné que les paiements découlant de la vente des titres émis et de l'achat des opérations de couverture ainsi que les paiements liés à l'exercice de titres se compensent toujours

mutuellement. Les créances découlant d'opérations de sens contraire finalisées sont dues exclusivement par la société mère Société Générale S.A., Paris. La solvabilité de cette dernière et de ses filiales est déterminante pour l'évaluation des risques de la Société.

Risques du marché

Tous les risques du marché découlant de warrants et de certificats émis sont entièrement couverts par des opérations de couverture conclues avec la Société Générale S.A, Paris. Par conséquent, la Société n'est pas soumise à des risques de variation des prix, ni à des risques de change pas plus qu'à des risques de variation du taux d'intérêt.

Risques d'illiquidité

La surveillance quotidienne des flux de paiement ainsi que l'éroite concertation avec les services de back-office à Paris garantissent que la Société soit à tout moment en mesure d'honorer ses obligations de paiement. Compte tenu de l'affiliation de la Société au groupe Société Générale, aucun risque d'illiquidité n'est relevé actuellement.

Risques opérationnels

Pour la surveillance et le contrôle des risques opérationnels, la Société Générale S.A., Paris, a développé des processus et des systèmes qui sont utilisés par la Société Générale Effekten GmbH. Ceux-ci reposent essentiellement sur le principe de la surveillance permanente. Les processus sont documentés dans des applications prévues spécialement à cet effet et sont évalués d'après des critères prédéfinis afin d'exclure des pertes découlant de risques opérationnels. En font aussi partie les mesures prises dans le cadre du plan de continuité des activités (PCA) pour maintenir le déroulement parfait des affaires en cas de perturbations de l'infrastructure. Les processus externalisés dans les centres de service à Bangalore et à Bucarest sont soumis aux mêmes règles et principes que ceux valables pour la Société Générale Effekten GmbH. Le respect des processus prédéfinis est garanti par le biais de comités standardisés et d'indicateurs clés de processus (Key Process Indicators, KPI).

Les mesures et processus décrits ici ont permis de garantir que la Société n'a pas été soumise, au cours de l'exercice 2015, à des risques opérationnels, notamment à :

- des risques liés au non-respect des exigences prudentielles
- des risques liés aux technologies de l'information
- des risques d'externalisation
- des risques de fraude

Aucune variation essentielle des risques n'a été constatée par rapport à l'année précédente. Actuellement, aucun risque susceptible de compromettre la poursuite de l'activité de la Société n'est relevé.

La présentation de la conception de nouveaux produits décrite dans le rapport d'opportunités ne révèle ni des risques existants ni de nouveaux risques.

Les relations de couverture entre les certificats et warrants émis ou les opérations de sens contraire sont toujours représentées de manière totalement symétrique.

III. Rapport d'opportunités

La Société a conçu une stratégie d'entreprise destinée à identifier suffisamment tôt les opportunités s'offrant à elle, à les évaluer en utilisant son système de gestion des risques ou l'estimation des ressources et à les exploiter en prenant des mesures appropriées pour sa réussite. À cet effet, un « New Product Committee » (NPC) chargé de la conception de nouveaux produits est convoqué, tous les services impliqués dans le processus d'émission y soumettant leurs exigences et allocations de ressources.

Les facteurs pris en compte en l'occurrence sont tous ceux qui sont pertinents pour la Société tels que les marchés, la situation concurrentielle, l'orientation stratégique, l'organisation existante, le personnel, le potentiel technique du back-office en matière d'exécution ainsi que les volumes traités.

La Direction s'attend à une augmentation supplémentaire de l'activité.

L'exposé des opportunités décrites ici n'a aucune incidence essentielle sur la situation de risque de la Société.

D. Systèmes de contrôle interne et de gestion des risques pour le processus de présentation des comptes

Le système de contrôle interne (Internal Control System, ICS) et le système de gestion des risques (Risk Management System, RMS) appliqués au processus de présentation des comptes comprennent les principes, les méthodes et les mesures pour garantir l'efficacité et la rentabilité du processus comptable mais aussi le respect des dispositions juridiques déterminantes et pour assurer la couverture des risques et la représentation d'unités d'évaluation. Ils garantissent que les actifs et les dettes soient inscrits, présentés et évalués avec exactitude dans les comptes.

La garantie des contrôles est assurée par des applications mises à disposition par le Groupe, de manière centralisée.

Des contrôles de l'Audit interne effectués périodiquement ainsi que la correction de lacunes constatées contribuent également à une surveillance plus efficace.

Responsabilités dans l'ICS et le RMS appliqués pour la présentation des comptes

La Direction dirige l'entreprise sous sa propre responsabilité et travaille en collaboration avec les autres organes de la Société, sur une base de confiance et pour le bien de l'entreprise. C'est à elle qu'incombe notamment l'entièvre responsabilité de l'établissement des comptes annuels.

La Direction assure en son âme et conscience que les comptes annuels donnent une image de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société correspondant à la situation réelle, conformément aux principes comptables à appliquer.

La Direction détermine, sous sa propre responsabilité, l'étendue et l'orientation de l'ICS et du RMS conçus spécifiquement pour la Société et prend des mesures pour perfectionner ces systèmes et les adapter aux modifications des conditions générales.

Les systèmes de valeurs appliqués depuis des années dans tous les pays où le groupe Société Générale est présent et par conséquent aussi au sein de la Société Générale Effekten GmbH - tels que notamment le Code de conduite mais aussi les règles de conformité - servent de base à une action responsable de la part également des collaborateurs en charge du processus de présentation des comptes.

Les collaborateurs de la Société doivent suivre une fois par an, dans le cadre d'un programme d'apprentissage assisté par ordinateur, un cours sur le blanchiment des capitaux et les règles de conformité.

Malgré toutes les mesures mises en place dans le cadre de l'ICS et du RMS dans le but de réduire les risques, même les systèmes et processus appropriés et opérationnels ne peuvent pas fournir une garantie absolue quant à l'identification et la gestion des risques. La responsabilité du processus comptable et en particulier du processus d'établissement des comptes annuels est assumée par le service Comptabilité. Celui-ci est soutenu par les services de back-office de la Société Générale S.A. Paris, notamment en ce qui concerne l'évaluation d'instruments financiers et les créances.

Les systèmes informatiques nécessaires pour le processus comptable sont mis à disposition par la société mère.

Un comité d'audit, constitué de 5 personnes (1 employé de la Société Générale Effekten GmbH et 4 employés de la succursale de la Société Générale à Francfort) à la date de clôture des comptes, a été créé pour soutenir la Direction lors du processus de présentation des comptes. Ce comité se penche au moins une fois par an – en particulier à la clôture des comptes – sur l'évolution de la situation financière, de l'actif et des résultats de la Société. Dans le cadre du processus de clôture des comptes, l'approbation des comptes annuels incombe à l'associé. Pour remplir ces tâches, les comptes annuels, y compris la proposition de la Direction concernant l'affectation des bénéfices ainsi que le rapport provisoire du commissaire aux comptes, sont remis au comité d'audit. En outre, les membres du comité d'audit reçoivent, une fois par trimestre, un rapport récapitulatif sur l'activité d'émission et la présentation des comptes.

Organisation et composants du système de contrôle interne et du système de gestion des risques appliqués pour la présentation des comptes

Les transactions devant être exécutées par la Société Générale Effekten GmbH sont saisies de manière centralisée par un service de back-office de la société mère à Paris qui entre les données correspondantes dans les applications existantes spécifiques au produit. Les marchés conclus (contrats) sont saisis dans les applications et validés en respectant le principe du double contrôle.

La comptabilité fournisseurs est effectuée à Bangalore par la Société Générale Global Solution Centre Private Limited (filiale à 99 % de la Société Générale S.A., Paris).

Les prestations de services à fournir sont fixées pour la Société Générale Effekten GmbH dans l'accord de service conclu entre la Société Générale S.A., succursale de Francfort, et la Société Générale Global Solution Centre Private Limited, Bangalore.

Les documents comptables scannés sont saisis et comptabilisés à Bangalore ; les employés de la Société se chargent des autorisations et des validations de paiement.

La production du reporting du siège social et celle du reporting financier à la Banque fédérale allemande sont effectuées à Bucarest par la Société Générale European Business Services S.A. (filiale à 99,95 % de la Société Générale S.A., Paris).

Les prestations de services à fournir sont fixées pour la Société Générale Effekten GmbH dans l'accord de service client conclu entre la Société Générale S.A., succursale de Francfort, et la Société Générale European Business Services SA, Bucarest.

La comptabilité de la Société Générale Effekten GmbH continue à être gérée sur le serveur central à Paris sur lequel toutes les données comptables de la Société Générale Effekten GmbH sont traitées et enregistrées.

La surveillance quotidienne des comptes de caisse courants par les employés de la Société à Francfort sert à garantir leur bonne comptabilisation ainsi que le traitement des processus y faisant suite dans les centres de service. Pour cela, on recourt en ligne, via l'intranet, aux informations stockées dans la zone « Comptabilité » concernant l'activité de la société en général et les faits comptables en particulier. L'encadrement technique du système concernant l'établissement des comptes est externalisé et confié à la filiale responsable des technologies de l'information (IT) dans le groupe SG.

La surveillance incombe à la société mère. Les processus d'encadrement technique dans l'unité centrale de suivi sont réglementés dans des directives de travail. La sauvegarde et l'archivage des stocks de données de systèmes d'application sont effectués sous la responsabilité de la société mère. Les délais de conservation des données fixés par la loi sont respectés. Des plans de continuité des activités en cas d'urgence sont mis à jour et surveillés par les employés de la Société. Les systèmes centraux de sauvegarde des données pour le macrocoordinateur ainsi que les réseaux de sauvegarde pour le domaine « Open Systems » servent de base essentielle à la sauvegarde des données. Celles-ci sont dupliquées par redondance à Paris.

La protection nécessaire face aux accès non autorisés ainsi que le respect de la séparation des fonctions lors de l'utilisation des systèmes d'application de la Société pertinents pour la présentation des comptes sont garantis notamment par le concept des profils de postes de travail ainsi que par les processus pour la création de tels profils. À l'aide d'un système développé spécialement à cet effet, des personnes habilitées pour cela au sein de la Société attribuent les profils de postes de travail aux différents services de back-office à Paris ainsi qu'aux employés des centres de service à Bangalore et à Bucarest et les surveillent.

Documentation des processus

Les documentations des processus sont préétablies pour la Société, celle-ci étant une filiale de la Société Générale Paris S.A.. Elles sont récapitulées dans le « manuel Accounting & Finance ». À cet égard, les contrôles automatisés, garantissant l'exactitude de la saisie des données, constituent l'élément principal des processus documentés.

Les principales procédures du processus comptable sont énumérées dans l'application « Global Permanent Supervision (GPS) ». Celle-ci contribue à compléter le processus de documentation et, en cas d'audits internes, à fournir un instrument approprié pour garantir le processus de présentation des comptes.

Mesures d'actualisation continue de l'ICS et du RMS

Dans le cadre du développement de l'ICS et du RMS, la Société a réalisé des projets et des mesures supplémentaires qui ont contribué à renforcer ces systèmes. Ceci comprenait notamment la vérification des processus en rapport avec l'établissement des résultats mensuels ainsi que leur enregistrement dans une cartographie des processus.

De plus, d'autres processus pertinents ont été progressivement enregistrés sur la base de la documentation réalisée jusque-là puis transférés dans le processus normal de l'ICS et du RMS.

En cas de modifications des prescriptions légales et des réglementations concernant la présentation des comptes, il faut examiner celles-ci afin de déterminer si elles ont des conséquences sur le processus de présentation des comptes, et si oui, lesquelles. Le traitement des contenus est assuré par le service comptable local de la Société. En cas de modifications ou de nouvelles dispositions ayant des effets importants sur l'exécution des processus de présentation des comptes, la cartographie actuelle des processus sera complétée en conséquence. Ce faisant, toutes les mesures telles que les adaptations informatiques, les processus de travail, les instructions de comptabilisation, etc. seront analysées et mises en application en conséquence dans les services de back-office à Paris ainsi que dans les centres de service externalisés à Bangalore et à Bucarest, et seront surveillées et contrôlées par les employés de la Société à Francfort.

E. Événements ultérieurs à la date d'arrêté des comptes

Aucun événement d'importance particulière pouvant avoir des conséquences sur l'actif, la situation financière et les résultats de la Société ne s'est produit après la clôture de l'exercice.

Francfort sur-le-Main, le 20 avril 2016

La Direction

Société Générale Effekten GmbH

Jean-Louis Jégou

Helmut Höfer

Rainer Welfens

BILAN au 31 décembre 2015

ACTIF

	31.12.2015 EUR	31.12.2014 EUR
A. ACTIF CIRCULANT		
Créances et autres actifs		
1. Créances envers les entreprises liées		
a) découlant du placement de produits sur opérations d'émission		
- dont celles à échéance résiduelle à plus d'un an :		
4.685.641,548,90 EUR (année précédente : 3.804.906.889,70 EUR)	11 502 884 854,81	7 011 368 383,66
b) Autres créances	2 528 800,40	1 826 240,85
- dont celles à échéance résiduelle à plus d'un an :		
0,00 EUR (année précédente : 0,00 EUR)		
2. Autres actifs	12 457 643 687,07	10 051 970 054,34
- dont ceux à échéance résiduelle à plus d'un an :		
8.486.037.792,87 EUR (année précédente : 6.608.655.422,51 EUR)		
dont les sociétés affiliées		
12.457.625.359,99 EUR (année précédente : 10.051.954.757,52 EUR)		
	<hr/> 23 963 057 342,28	<hr/> 17 065 164 678,85

B. IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS

	35 703,24	19 872,39
--	-----------	-----------

C. ACTIF CIRCULANT

Créances	5 004 705 533,48	5 238 971 266,72
- dont celles à échéance résiduelle à plus d'un an :		
3.398.643.272,25 EUR (année précédente : 4.819.366.433,40 EUR)		

- dont les sociétés affiliées
5.004.705.533,48 EUR (année précédente : 5.238.971.266,72 EUR)

PASSIF

	31.12.2015 EUR	31.12.2014 EUR
A. CAPITAUX PROPRES		
I. Capital souscrit	25 564,59	25 564,59
II. Report du bénéfice	1 008 056,34	904 972,54
III. Bénéfice net de l'exercice	129 668,65	103 083,80
	<hr/> 1 163 289,58	<hr/> 1 033 620,93

B. PROVISIONS

	31.12.2015 EUR	31.12.2014 EUR
I. Provisions pour retraites et obligations similaires	240 578,22	178 232,35
II. Provisions pour impôts	0,00	0,00
III. Autres provisions	514 500,00	322 500,00

755 078,22 500 732,35

C. DETTES

I. Dettes de certificats émis	11 502 884 854,81	7 011 368 383,66
- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an :		
6.817.243.305,91 EUR (année précédente : 3.206.461.493,96 EUR)		
- dont les sociétés affiliées		
11.502.884.854,81 EUR (année précédente : 7.011.368.383,66 EUR)		
II. Dettes fournisseurs	244 638,56	248 154,67
- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an :		
244.638,56 EUR (année précédente : 248.154,67 EUR)		
III. Dettes auprès des entreprises liées	416 739,00	78 902,11
- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an :		
416.739,00 EUR (année précédente : 78.902,11 EUR)		
IV. Autres dettes	12 457 628 445,35	10 051 954 757,52
- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an :		
3.971.590.652,48 EUR (année précédente : 3.443.299.335,01 EUR)		
- dont dettes fiscales : 3.085,36 EUR (année précédente : 2.675,01 EUR)		
- dont les sociétés affiliées		
12.457.625.359,99 EUR (année précédente : 10.051.952.082,51 EUR)		
	<hr/> 23 961 174 677,72	<hr/> 17 063 650 197,96

D. DETTES FIDUCIAIRES

Certificats	5 004 705 533,48	5 238 971 266,72
- dont celles à échéance résiduelle à moins d'un an :		
1.606.062.261,23 EUR (année précédente : 419.604.833,32 EUR)		
- dont les sociétés affiliées		
5.004.705.533,48 EUR (année précédente : 5.238.971.266,72 EUR)		

28 967 798 579,00 22 304 155 817,96

28 967 798 579,00 22 304 155 817,96

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE EFFEKTEN GMBHFRANCFORT SUR-LE-MAINCOMPTE DE RÉSULTATPOUR LA PÉRIODE DU 1er JANVIER 2015 AU 31 DÉCEMBRE 2015

	2015 EUR	2014 EUR
1. Produits du marché à options	15 997 222 553,27	7 957 746 576,77
2. Charges du marché à options	15 997 222 553,27	7 957 746 576,77
3. Produits du marché à certificats	9 129 718 328,10	2 084 458 881,43
4. Charges du marché à certificats	9 129 718 328,10	2 084 458 881,43
5. Autres produits d'exploitation	5 075 875,36	3 592 770,23
6. Charges de personnel		
a) Salaires et traitements	171 550,88	157 250,66
b) Charges sociales et charges de retraites et de prévoyance	86 320,09	60 848,95
dont charges de retraites 59.777,87 EUR (année précédente : EUR 34.270,87 EUR)		
7. Autres charges d'exploitation	4 638 641,91	3 239 421,56
8. Autres intérêts et produits assimilés	369,96	167,18
- dont ceux découlant des entreprises liées : 369,96 EUR (année précédente : 167,18 EUR)		
9. Intérêts et charges assimilées	12 508,35	4 322,72
- dont ceux découlant des entreprises liées : 12.508,35 EUR (année précédente : 4.322,72 EUR)		
10. Résultat de l'activité courante	<hr/> 167 224,09	<hr/> 131 093,52
11. Impôts sur le revenu et sur les bénéfices	37 555,44	28 009,72
- dont impôts différés actifs : 15.830,85 EUR (année précédente : 7.238,49 EUR)		
12. Bénéfice net de l'exercice	<hr/> 129 668,65	<hr/> 103 083,80

Société Générale Effekten GmbH
Francfort sur-le-Main

**Annexe aux comptes annuels
pour l'exercice 2015**

Explications des comptes annuels au 31 décembre 2015 et autres indications

Les comptes annuels de la Société Générale Effekten GmbH au jeudi 31 décembre 2015 ont été établis, conformément aux règles comptables du code de commerce allemand (Handelsgesetzbuch, « HGB ») et aux dispositions complémentaires de la loi allemande sur les sociétés à responsabilité limitée (Gesetz betreffend die Gesellschaften mit beschränkter Haftung, « GmbHG »), en respectant les principes de comptabilité régulière.

1. Principes d'établissement et d'évaluation des comptes annuels

Les créances sont inscrites à leur montant nominal plus les intérêts régularisés. Les dettes non couvertes par des opérations de couverture sont inscrites au montant de leur règlement.

Le calcul des impôts différés repose sur des différences temporaires entre les postes du bilan considérés d'après les principes du droit commercial et du droit fiscal conformément au § 274 du HGB. Les impôts différés actifs, inscrits au bilan pour un montant de 35 703,24 EUR, résultent exclusivement de différences temporaires entre la valeur des provisions pour retraites comptabilisée d'après le droit commercial et d'après le droit fiscal. Le taux d'imposition utilisé pour le calcul des impôts différés est de 31,93 %.

Les provisions pour retraites ont été évaluées au montant de règlement s'imposant sur la base d'une appréciation commerciale raisonnable (§ 253 I 2 du HGB), d'après les principes actuariels et en tenant compte des tableaux de référence 2005 G. Elles sont comptabilisées de manière forfaitaire à leur valeur actualisée au taux de marché moyen correspondant à une échéance résiduelle de 15 ans (§ 253 II 2 du HGB). La méthode des unités de crédit projetées a été utilisée comme méthode d'évaluation actuarielle. Pour le calcul des provisions pour retraites, on a utilisé comme paramètres un taux d'actualisation de 3,89 % (4,62 % l'année précédente), une dynamique des salaires de 2,90 % (2,90 % l'année précédente) et une dynamique des retraites de 1,90 % (1,90 % l'année précédente). Les effets découlant de variations des taux d'intérêt sont inscrits dans le résultat d'exploitation, au poste « Charges sociales et charges de retraite ». Les autres provisions avec une échéance résiduelle à moins d'un an ne sont pas comptabilisées à leur valeur actualisée et sont inscrites au passif au montant de règlement s'imposant sur la base d'une appréciation commerciale.

Les primes d'options sont inscrites au poste Autres actifs ou Autres dettes jusqu'à l'exercice ou l'expiration des warrants correspondants. Au moment de l'exercice ou de l'expiration des warrants, elles sont inscrites dans le compte de résultat, au poste « Produits du marché à options » ou « Charges du marché à options ».

Les certificats émis sont inscrits, jusqu'à échéance, au poste Dettes de certificats émis. Ils sont couverts par des opérations de couverture de sens contraire qui figurent au poste Créances envers les entreprises liées.

Les dettes découlant de certificats et de warrants émis ainsi que les opérations de couverture inscrites au poste Créances et autres actifs ont été regroupées en unités d'évaluation et inscrites au passif aux coûts d'acquisition ou à l'actif à hauteur du produit de l'émission. Il s'agit en l'occurrence de micro-couvertures parfaites. Une évaluation bilancielle consécutive conformément au § 254 du HGB n'a pas lieu suite à la qualification en tant qu'unité d'évaluation. Autrement dit, les variations de valeur se compensant ne sont pas inscrites au bilan par application, dans ce contexte, de la méthode appelée « net hedge presentation method » (§ 285 n°19 b et c du HGB et § 285 n°23 a et b du HGB). Des dotations aux provisions pour créances et autres actifs n'ont pas été nécessaires.

Les dettes découlant de l'émission de certificats et de warrants sont couvertes d'une manière générale par des instruments financiers caractérisés par la concordance des échéances, libellés dans les mêmes devises et identiques en termes de risque de prix.

Les dettes non regroupées en unités d'évaluation sont inscrites au passif au montant de leur règlement. Il s'agit en l'occurrence des « Dettes fournisseurs » et des « Dettes auprès des entreprises liées ». Le poste correspondant pour ces dettes dans le compte de résultat s'intitule « Autres charges d'exploitation ».

À la date d'arrêté des comptes, le portefeuille de warrants et de certificats émis est entièrement protégé contre des variations des cours du marché par des opérations de couverture conclues avec l'associée.

De plus, la Société agit dans le cadre d'un contrat fiduciaire avec l'associée unique Société Générale S.A., Paris.

Ils figurent aussi bien à l'actif du bilan, au poste « Actif fiduciaire », qu'au passif, au poste « Dettes fiduciaires ».

Les certificats émis dans le cadre d'opérations fiduciaires sont couverts par des opérations de couverture inscrites au poste du bilan Actif fiduciaire. L'inscription au bilan de ces opérations se fait aux coûts d'acquisition.

2. Indications concernant le bilan

Des **créances envers les entreprises liées** existent envers l'associée pour un montant de 11 504 834 KEUR (7 013 194 KEUR l'année précédente), ainsi qu'un solde créditeur de 580 KEUR auprès de la succursale de Francfort de la Société Générale.

Les **autres actifs** comprennent essentiellement les options OTC acquises par l'associée pour couvrir les warrants émis. Ils s'élèvent à 12 457 625 KEUR (contre 10 051 955 KEUR l'année précédente).

Les **créances fiduciaires**, d'un montant de 5 004 706 KEUR (contre 5 238 971 KEUR l'année précédente), correspondent aux capitaux transmis à l'associée et provenant de plusieurs certificats émis pour celle-ci.

Les **autres provisions** résultent essentiellement de provisions pour les frais d'émission ainsi que les frais de vérification des comptes et de conseil. Elles s'élèvent à 515 KEUR (contre 323 KEUR l'année précédente).

Les **dettes fiduciaires**, d'un montant de 5 004 706 KEUR (contre 5 238 971 KEUR l'année précédente), sont liées à l'émission de certificats en nom propre et pour le compte de tiers.

Les **certificats (émissions) en devises étrangères** sont inscrits aux postes du passif du bilan « Dettes de certificats émis » et « Dettes fiduciaires – Certificats » pour un montant total de 130 651 KEUR (4 189 KEUR après conversion AUD/EUR, 9 279 KEUR après conversion CAD/EUR, 490 KEUR après conversion CHF/EUR et 116 693 KEUR après conversion USD/EUR). Les opérations de couverture correspondantes sont inscrites au même montant aux postes de l'actif du bilan « Créances découlant du placement de produits sur opérations d'émission » et « Actif fiduciaire – Créances ». La conversion des devises appliquée au bilan a lieu dans le cadre de la constitution d'unités d'évaluation (méthode appelée « net hedge presentation method ») le jour de la comptabilisation au cours de change historique en tenant compte des conditions figurant dans le prospectus de l'émission concernée. Les fluctuations de change sont sans incidence sur le compte de résultat en raison de la couverture des risques de change.

Les **warrants (émissions) en devises étrangères** sont inscrits au poste du passif du bilan « Autres dettes » pour un montant total de 3 416 914 KEUR (140 332 KEUR après conversion GBP/EUR et 3 276 582 KEUR après conversion SEK/EUR). Les opérations de couverture correspondantes sont inscrites au même montant au poste de l'actif du bilan « Autres actifs ». La conversion des devises appliquée au bilan a lieu dans le cadre de la constitution d'unités d'évaluation (méthode appelée « net hedge presentation method ») le jour de la

comptabilisation au cours de change historique en tenant compte des conditions figurant dans le prospectus de l'émission concernée. Les fluctuations de change sont sans incidence sur le compte de résultat en raison de la couverture des risques de change.

Les dettes / dettes fiduciaires, d'un montant respectif de 23 961 175 KEUR / 5 004 706 KEUR, sont essentiellement des dettes auprès des entreprises liées (28 965 633 KEUR).

Ventilation des créances et des dettes par échéance		Montant total	Échéance résiduelle inférieure à un an	Échéance résiduelle de 1 à 5 ans	Échéance résiduelle supérieure à 5 ans
en KEUR					
Créances					
- Créances du placement de produits sur opératic	11.502.885	6.817.243	2.802.077	1.883.565	
- Autres créances	2.529	2.529			
- Créances fiduciaires	5.004.706	1.606.062	3.232.759	165.885	
Autres actifs	12.457.644	3.971.607	3.199.417	5.286.620	
Dettes					
- Dettes de certificats émis	11.502.885	6.817.243	2.802.077	1.883.565	
- Dettes fournisseurs	245	245			
- Dettes envers les entreprises liées	417	417			
- Dettes fiduciaires	5.004.706	1.606.062	3.232.759	165.885	
Autres dettes	12.457.628	3.971.591	3.199.417	5.286.620	
- dont impôt	3	3			

3. Indications concernant le compte de résultat

Le compte de résultat est établi d'après la méthode du coût total.

Les **autres produits d'exploitation** concernent essentiellement la prise en charge des frais par l'associée.

Les **autres charges d'exploitation** se composent essentiellement des frais d'émission, des frais juridiques et de conseil ainsi que des frais de bourse.

Les **impôts sur le revenu et sur les bénéfices** concernent le résultat de l'activité courante.

Ils s'élèvent à 38 KEUR (contre 28 KEUR l'année précédente). Ils comprennent des impôts différés pour un montant de KEUR 16.

4. Indications concernant l'activité d'émission

Le volume d'émission de l'exercice 2015 se présente comme suit : toutes les émissions sont couvertes entièrement par la conclusion d'options OTC de mêmes caractéristiques ou par le placement de produits sur opérations d'émission auprès de la Société Générale S.A., Paris.

CATÉGORIE DE WARRANTS / CERTIFICATS	TYPE	EXERCICE 2015			EXERCICE 2014		
		NOMBRE	VOLUME (EN UNITÉS)	ÉCHÉNCE LA PLUS LONGUE	NOMBRE	VOLUME (EN UNITÉS)	ÉCHÉNCE LA PLUS LONGUE
Warrants							
Warrants sur actions	CALL	299	435,526,000	18-Dec-20	3,833	222,314,000	29-Dec-20
	PUT	30	55,750,000	23-Dec-16	1,876	108,808,000	29-Dec-15
	Open End Turbo Long	8,818	790,615,500	29-Mar-16	500	29,000,000	open end
	Inline / StayHigh/ StayLow Optionsschein	60,935	1,025,345,000	28-Nov-16	23,878	1,392,638,000	29-Mar-16
	Open End Turbo Short	68	43,400,000	open end	122	7,076,000	open end
	Leverage	30	7,500,000	open end	-	-	-
	Autres warrants	24,621	5,691,135,200	03-Feb-25	11	638,000	27-Mar-15
		94,801	8,049,271,700		30,220	1,760,474,000	
Warrants sur indices	CALL	27	52,020,000	25-Dec-15	1,264	73,312,000	27-Jun-24
	PUT	16	37,000,000	25-Dec-15	908	52,664,000	08-Jan-16
	Open End Turbo Short				172	9,976,000	open end
	Open End Turbo Long	1,426	76,756,000	29-Mar-16	214	12,412,000	open end
	Inline /StayHigh/ StayLow Optionsschein	34,148	684,270,000	23-Dec-16	17,369	1,007,402,000	24-Jun-16
	Warrant				108	6,264,000	28-Jun-19
	Discount Optionsschein				110	6,380,000	25-Feb-15
	Leverage	47	696,000,000	21-Jan-33	-	-	-
	Autres warrants	15,593	3,640,995,500	27-Jul-49	3	174,000	29-Dec-15
		51,257	5,187,041,500		20,148	1,168,584,000	
Warrants sur devises	Open End Turbo Short	205	8,464,000	open end	55	3,190,000	open end
	Open end Turbo Long	312	11,533,000	open end	61	3,538,000	open end
	CALL	-	-	-	47	2,726,000	26-Jun-15
	PUT	-	-	-	30	1,740,000	22-Jun-16
	Inline/ Stay High/ Stay Low	142	2,995,000	29-Mar-16	-	-	-
	Autres warrants	286	142,153,000	20-Dec-19	-	-	-
		945	165,145,000		193	11,194,000	
Warrants sur matières premières	CALL	23	20,405,000	15-Dec-17	421	24,418,000	18-Dec-20
	PUT	8	9,050,000	15-Dec-17	135	7,830,000	02-Nov-18
	Open End Turbo Short	1,927	124,496,000	open end	426	24,708,000	open end
	Open End Turbo Long	1,654	100,540,000	open end	371	21,518,000	open end
	Inline /StayHigh/ StayLow Optionsschein	3,914	78,630,000	14-Mar-41	2,629	152,482,000	18-Mar-16
	Warrant CALL Discount				-	-	-
	Autres warrants	9,900	2,334,113,030	18-Dec-20	5	290,000	27-Mar-15
		17,426	2,667,234,030		3,987	231,246,000	
Warrants sur titres à revenu fixe	CALL				-	-	-
	PUT				-	-	-
	Open End Turbo Short	1	14,000	open end	63	3,654,000	open end
	Open End Turbo Long	114	4,584,000	open end	61	3,538,000	open end
		115	4,598,000		124	7,192,000	
TOTAL des warrants:		164,544	16,073,290,230		54,672	3,178,690,000	

CATÉGORIE DE WARRANTS / CERTIFICATS	TYPE	EXERCICE 2015			EXERCICE 2014		
		NOMBRE	VOLUME (EN UNITÉS)	ÉCHÉNCE LA PLUS LONGUE	NOMBRE	VOLUME (EN UNITÉS)	ÉCHÉNCE LA PLUS LONGUE
Certificats							
Certificats sur actions	Bonus	22,586	259,558,700	02-Jan-17	4,743	266,858,000	25-Jan-21
	Discount	17,520	154,811,800	24-Mar-17	1,934	112,172,000	23-Dec-16
	Express	613	1,768,050	21-Dec-20	243	14,094,000	29-Dec-20
	Leverage			-			-
	Outperformance	36	460,800	23-Sep-16	-	-	-
	Alpha			-			-
	Sprint-certificats	95	601,600	23-Sep-16	-	-	-
	Autres	59	162,100	27-Mar-20	21	1,218,000	07-Jan-22
		40,909	417,363,050		6,941	394,342,000	
Obligations	Actions	1,839	386,300	28-Sep-18	294	17,052,000	29-Mar-16
	Obligation indexée	274	69,400	10-Oct-16	-	-	-
	Obligation à coupons			-	-	-	-
	Obligation indexée sur inflation			-	-	-	-
	Reverse Convertible			-	-	-	-
	Autres	4	800	07-Aug-18	3	174,000	07-Apr-16
		2,117	456,500		297	17,226,000	
Crédit	Credit Linked Note	2	3,200	open end	1	58,000	01-Oct-20
		2	3,200		1	58,000	
Certificats sur indices	Bonus	17,371	76,805,800	22-Dec-17	3,503	203,174,000	22-Dec-17
	Discount	4,142	23,011,100	22-Jun-18	915	53,070,000	22-Dec-17
	Express	294	3,631,000	08-Dec-23	201	11,658,000	08-Dec-22
	Leverage	17	569,750,000	23-Mar-20	7	406,000	00.01.1900
	Outperformance			-	-	-	-
	Autres	210	1,795,174,400	21-Feb-33	59	3,422,000	01-Jan-99
		22,034	2,468,372,300		4,685	271,730,000	
Certificats sur matières premières	Garantie	-	-	-	-	-	-
	Bonus	20	98,600	17-Aug-16	46	2,668,000	22-Mar-18
	Discount	920	4,019,400	03-May-19	382	22,156,000	04-Nov-19
	Express	-	-	-	8	464,000	09-Apr-19
	Leverage	1	20,000,000	24-Nov-17	-	-	-
	Autres	21	5,845,000	open end	2	116,000	17-Aug-20
		962	29,963,000		438	25,404,000	
TOTAL des certificats		66,024	2,916,158,050		12,362	708,760,000	
Total des certificats et warrants:		230,568	18,989,448,280		67,034	3,887,450,000	

La juste valeur des produits dérivés financiers ainsi que des obligations avec produits dérivés incorporés se calcule au moyen des valeurs marchandes ; sur les marchés illiquides, l'évaluation se fait sur la base de modèles internes. Ces modèles d'évaluation internes sont testés régulièrement par des spécialistes du service des risques de la Société Générale S.A., Paris. Les instruments financiers dérivés, similaires aux warrants, sont évalués par la Société Générale S.A., Paris, à l'aide de modèles de prix d'option communément reconnus.

Dans le cas d'un marché actif, on utilise les prix cotés par les bourses, les courtiers et les agences chargées de la fixation des prix.

Le jour de l'arrêté des comptes, le type, l'étendue et les justes valeurs des opérations de couverture sur les marchés dérivés se présentent de la manière suivante : la Société détient 45 062 options OTC d'une valeur marchande de 11 341 millions d'euros pour la couverture de warrants sur actions et sur indices, 596 options OTC d'une valeur marchande de 260 millions d'euros pour la couverture de warrants sur devises, 2 782 options OTC d'une valeur marchande de 2 564 millions d'euros pour la couverture de warrants sur matières premières et 3 832 options OTC d'une valeur marchande de 1 482 millions d'euros pour la couverture de warrants sur taux d'intérêt.

En outre, la Société détient 47 034 certificats d'une valeur marchande de 14 200 millions d'euros, opérations fiduciaires comprises.

La valeur comptable des warrants énumérés ici s'élève à 12 458 millions d'euros au 31 décembre 2015 et figure au poste du bilan Autres dettes. La valeur comptable des certificats émis s'élève à 16 508 millions d'euros au 31 décembre 2015 et se répartit entre les postes du bilan Dettes de certificats émis et Dettes fiduciaires.

5. Indications concernant les honoraires comptabilisés comme charges au cours de l'exercice

Les honoraires versés pour la vérification des comptes 2015 et comptabilisés comme charges dans l'exercice 2015 se chiffrent à 50 KEUR.

6. Indications concernant les membres des organes de la Société et ses collaborateurs

Les personnes suivantes ont été nommées gérants de la Société pour l'exercice 2015 :

Monsieur Jean-Louis Jégou, employé de banque diplômé, Francfort sur-le-Main

Monsieur Dr. Joachim Totzke, conseiller juridique, Francfort sur-le-Main

Monsieur Rainer Welfens, diplômé en gestion d'entreprise, Saint Maur des Fossés / France (à partir du 9 février 2015)

Par décision de l'Assemblée des associés du 9 février 2015, Monsieur Rainer Welfens, diplômé en gestion d'entreprise, Saint Maur des Fossés/France, a été nommé gérant.

Par décision de l'Assemblée des associés du 16 février 2016, Monsieur Helmut Höfer, avocat, Francfort sur-le-Main, a été nommé gérant avec effet immédiat. Monsieur Dr. Joachim Totzke a, pour sa part, été révoqué avec effet immédiat.

Les gérants actuels Monsieur Jean-Louis Jégou, Monsieur Helmut Höfer et Monsieur Rainer Welfens sont des employés de la Société Générale S.A., succursale Francfort sur-le-Main.

Pour l'exercice 2015, des charges d'un montant de 22 KEUR pour la rémunération des gérants ont été répercutées sur la Société Générale Effekten GmbH.

La Société comptait en moyenne 1,5 employé au cours de l'exercice 2015.

En tant qu'entreprise axée sur le marché des capitaux, la Société a été dotée d'un comité d'audit conformément au § 264d du HGB. Ce comité se compose des membres suivants :

Monsieur Peter Boesenberg (Président)

Monsieur Dimitri Brunot

Monsieur Achim Oswald

Monsieur Rainer Welfens

Madame Heike Stuebban

7. Affiliation au groupe

La Société Générale S.A. Paris était la maison-mère de Société Générale Effekten GmbH jusqu'en décembre 2015. Depuis la date de clôture bilancielle du 31.12.2015, la succursale Société Générale Francfort détient une participation de 100 % au capital de la Société Générale Effekten GmbH.

La Société Générale Francfort a pour maison mère la Société Générale S.A., Paris. L'indication de la publication des comptes consolidés de la Société Générale S.A., Paris, est signalée en France au « Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) », sous la rubrique « Publications Périodiques » (R.C.S : 552 120 222).

Les comptes consolidés sont disponibles sur le site Internet www.socgen.com.

Francfort sur-le-Main, le 20 avril 2016

La Direction

Société Générale Effekten GmbH

Jean-Louis Jégou

Helmut Höfer

Rainer Welfens

Tableau des flux de trésorerie

	2015 EUR	2014 EUR
1. Cash-flow résultant de l'activité courante		
Résultat de l'exercice avant postes exceptionnels	129 668,65	103 083,80
Augmentation / Diminution (-) des provisions	254 345,87	-2 141,78
Augmentation (-) / Diminution (+) des créances et d'autres actifs qui ne sont pas à imputer aux activités d'investissement ou de financement	-6 663 046 827,85	-453 240 229,36
Augmentation des impôts différés actifs	-15 830,85	-7 238,49
Augmentation / Diminution des dettes de certificats émis et d'autres passifs qui ne sont pas à imputer aux activités d'investissement ou de financement	6 663 337 648,63	452 708 882,32
Cash-flow résultant de l'activité courante	659 004,45	-437 643,51
2. Ressources financières à la fin de l'exercice		
Variation des ressources financières ayant une incidence sur les flux financiers	659 004,45	-437 643,51
Ressources financières au début de l'exercice	-78 902,11	358 741,40
Ressources financières à la fin de l'exercice	<u>580 102,34</u>	<u>-78 902,11</u>
3. Composition des ressources financières		
Liquidités / Dettes auprès d'établissements de crédit	<u>580 102,34</u>	<u>-78 902,11</u>

Indications complémentaires au 31.12.2015 conformément au n°52 de la DRS-2 :

- a) Les créances exigibles au jour le jour / dettes à l'égard de l'associée sont comptabilisées dans les ressources financières.
- b) La définition des ressources financières n'a pas été modifiée par rapport à l'exercice précédent.
- c) Le portefeuille des ressources financières correspond au poste Dépôts bancaires qui figure sous les Créances envers les entreprises liées - Autres créances.
- d) Dans la période sous revue, aucune opération d'investissement et de financement significative et sans incidence sur les flux financiers n'a été effectuée.
- e) Dans la période faisant l'objet de la vérification, la Société n'a acheté ou vendu aucune entreprise.

Société Générale Effekten GmbH

Tableau des variations des capitaux propres

	Capital souscrit	Capital généré	Capitaux propres
Etat au 01.01.2013	25 564,59	806 949,38	832 513,97
Distributions de dividendes	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Bénéfice net de l'exercice	-	98 023,16	98 023,16
Etat au 31.12.2013	25 564,59	904 972,54	930 537,13
Etat au 01.01.2014	25 564,59	904 972,54	930 537,13
Distributions de dividendes	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Bénéfice net de l'exercice	-	103 083,80	103 083,80
Etat au 31.12.2014	25 564,59	1 008 056,34	1 033 620,93
Etat au 01.01.2015	25 564,59	1 008 056,34	1 033 620,93
Distributions de dividendes	-	-	-
Autres variations	-	-	-
Bénéfice net de l'exercice	-	129 668,65	
Etat au 31.12.2015	25 564,59	1 137 724,99	1 163 289,58

F. Certification des comptes

55 Nous avons attribué aux comptes annuels et au rapport de gestion la certification suivante :

« Nous avons vérifié les comptes annuels – comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, la présentation des variations des capitaux propres ainsi que l'annexe – en tenant compte de la comptabilité et du rapport de gestion de la Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main, pour l'exercice allant du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. La comptabilité ainsi que l'établissement des comptes annuels et du rapport de gestion conformément aux dispositions du droit commercial allemand sont de la responsabilité des représentants légaux de la Société. C'est à nous qu'il revient de donner, sur la base de la vérification que nous avons effectuée, un avis sur les comptes annuels, en tenant compte de la comptabilité, et sur le rapport de gestion.

Nous avons effectué la vérification des comptes annuels conformément au § 317 du HGB en respectant les principes de vérification des comptes en bonne et due forme, fixés par l'Institut allemand des commissaires aux comptes (IDW). Ceux-ci stipulent que la vérification est à prévoir et à effectuer de manière à identifier, avec suffisamment de certitude, d'éventuelles erreurs et infractions pouvant avoir des effets importants sur l'image de l'actif, de la situation financière et des résultats, donnée par les comptes annuels en respectant les principes de comptabilité régulière et par le rapport de gestion. Lors de la détermination des opérations de vérification, les informations sur les activités commerciales et sur l'environnement économique et juridique de la Société ainsi que les prévisions d'éventuelles erreurs sont prises en compte. Dans le cadre de la vérification, l'efficacité du système de contrôle interne relatif à la reddition des comptes ainsi que les pièces justificatives d'indications fournies dans la comptabilité, les comptes annuels et le rapport de gestion sont évaluées principalement sur la base de contrôles effectués par randomisation. La vérification comprend l'appréciation des principes appliqués pour l'établissement des comptes et celle des principales évaluations des représentants légaux de la Société ainsi que l'appréciation de la représentation globale des comptes annuels et du rapport de gestion. Nous estimons que notre vérification nous permet d'émettre un jugement suffisamment sûr.

Notre vérification n'a mené à aucune objection.

Compte tenu des conclusions auxquelles nous sommes parvenus lors de la vérification, nous estimons que les comptes annuels satisfont aux dispositions légales et donnent une image fidèle de l'actif, de la situation financière et des résultats de la Société en respectant les principes de comptabilité régulière. Le rapport de gestion est en conformité avec les comptes annuels, donne dans l'ensemble une image exacte de la situation de la Société et présente les chances et les risques liés à l'évolution future. »

Francfort sur-le-Main, le 20 avril 2016

Ernst & Young GmbH

Cabinet d'audit et d'expertise comptable

Hultsch

Commissaire aux comptes

Knoll

Commissaire aux comptes

Société Générale Effekten GmbH, Francfort sur-le-Main
Situation juridique

1. Bases relevant du droit des sociétés

La Société Générale Effekten GmbH est inscrite au registre du commerce de Francfort sur-le-Main sous le numéro HRB 32283. Un extrait du registre du commerce du 11 mars 2016 comportant la dernière inscription du 16 mars 2015 nous a été remis.

Le contrat de société dans sa version du 3 mars 1977, modifiée en dernier le 25 octobre 1990, s'applique.

Objet de l'entreprise

L'objet de l'entreprise est l'émission et la vente de titres ainsi que les activités afférentes, excepté celles soumises à autorisation.

La Société peut participer à d'autres entreprises et créer des succursales en Allemagne et à l'étranger.

Exercice

L'exercice correspond à l'année calendaire.

Capital social

Le capital social libéré intégralement s'élève toujours à 25.564,59 EUR. Le jour de l'arrêté des comptes, la SG S.A., Paris, détient toujours la totalité des parts sociales.

Comité d'audit

En tant qu'entreprise axée sur le marché des capitaux, la Société s'est déjà dotée d'un comité d'audit au cours des années précédentes. Celui-ci se compose des membres suivants :

- Peter Boesenberg, Président, employé de la succursale SG à Francfort, au sein de la division Marché
- Dimitri Brunot, employé de la succursale SG à Francfort, au sein de la division Risque
- Achim Oswald, employé de la division Finances de la SG Effekten GmbH
- Rainer Welfens, gérant de la SG Effekten GmbH
- Heike Stuebban, employée de la succursale SG à Francfort, au sein de la division Finances

Direction et représentation

Les membres de la direction pour l'exercice 2015 étaient les suivants :

- Jean-Louis Jégou, employé de banque diplômé, Francfort sur-le-Main ;
- Dr. Joachim Totzke, conseiller juridique, Francfort sur-le-Main (jusqu'au 16 février 2016) ;
- Rainer Welfens, diplômé en gestion d'entreprise, Saint Maur des Fossés, France (à partir du 9 février 2015) et
- Helmut Hoefer, avocat, Francfort sur-le-Main (à partir du 16 février 2016).

Les gérants sont des employés de la succursale de la Société Générale S.A. à Francfort.

La Société est représentée par deux gérants ou par un gérant et un fondé de pouvoir.

Madame Jeanette Vollhardt, auparavant Plachetka, Cologne (jusqu'au 16 février 2016) et Monsieur Achim Oswald, Francfort sur-le-Main, disposent d'une procuration conjointe.

Résolutions adoptées par les associés

Dans l'exercice sous revue, les principales résolutions suivantes ont été adoptées :

Date	Résolutions
2 février 2015	Nomination de Monsieur Rainer Welfens comme gérant
5 mai 2015	Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2014 Addition du bénéfice enregistré au 31 décembre 2014 au bénéfice reporté existant Quitus donné à la direction pour l'exercice 2014 Désignation du cabinet d'audit et d'expertise comptable Ernst & Young GmbH, Francfort sur-le-Main/Eschborn, comme commissaire aux comptes pour l'exercice 2015
16 février 2016	Révocation de Monsieur Dr. Joachim Totzke en tant que gérant de la Société Nomination de Monsieur Helmut Höfer à la Direction Radiation de la procuration détenue par Madame Jeanette Vollhardt

2. Principaux contrats

Accord de remboursement des frais

La SG Effekten GmbH et la SG S.A. Paris ont conclu, en date du 1^{er} mai 2005, un « agreement relating to issuance activity in SG Effekten », qui règlemente le remboursement, par la SG S.A. Paris, des frais encourus par la SG Effekten dans le cadre de son activité d'émission, plus un forfait de frais de gestion de 5 %.

Cet accord a été conclu pour une durée d'un an et sera automatiquement reconduit pour un an s'il n'est pas résilié 15 jours avant la fin de l'année par une des parties.

Contrat fiduciaire

La SG Effekten GmbH et la SG S.A. Paris ont conclu, en date du 28 février 2006, un contrat fiduciaire (« trust agreement ») qui règle l'attribution d'obligations au nom de la SG Effekten pour le compte de la SG S.A. Paris.

La SG Effekten s'engage à percevoir tous les revenus découlant de l'émission des obligations et à les transmettre à la SG S.A. Paris.

Le contrat fiduciaire a été conclu pour une durée d'un an et sera automatiquement reconduit pour un an s'il n'est pas résilié 15 jours avant la fin de l'année.

Garantie globale

En signant la « letter of comfort for SG Effekten » du 30 avril 2015, la SG S.A. Paris a confirmé supporter tous les risques en rapport avec l'attribution d'obligations – à l'exception des activités soumises à autorisation – à savoir :

- ▶ le risque de contrepartie ;
- ▶ le risque du marché ;
- ▶ le risque d'illiquidité ;
- ▶ le risque opérationnel ;
- ▶ d'éventuels risques supplémentaires.

Garantie warrants

Le 24 juillet 2013, la SG S.A. Paris et la SG Effekten ont signé un acte de garantie (« deed of guarantee ») couvrant tous les warrants jusqu'à concurrence de 75 millions d'euros. La durée de la garantie est fixée à un an.

Service Level Agreement (SLA)

Par contrat du 9 décembre 2013, la succursale de la SG S.A. à Francfort et la SG Effekten ont signé un accord de services (SLA), prenant effet le 1^{er} janvier 2014, qui prévoit que la succursale de Francfort mette à la disposition de la SG Effekten les services suivants :

- ▶ gestion des affaires ;
- ▶ services liés au personnel (notam. bulletins de paie, questions administratives) ;
- ▶ fonctions centrales et Global Technology Services (« GTS ») ;
- ▶ équipement de base, par ex. loyer, nettoyage et sécurité ;
- ▶ fonctions de Comptabilité & Finance (« FIND »), notam. soutien en matière de reporting financier.

La succursale de Francfort a externalisé plusieurs services de la division Comptabilité & Finance aux deux centres de services partagés SGGSC Bangalore (comptabilité fournisseurs, frais de déplacement) et SGEBS Bucarest (reporting du siège social, reporting financier).

La succursale de Francfort facture ses services à la SG Effekten en les majorant de 10 %.

Cet accord a été conclu pour une durée d'un an et sera automatiquement reconduit pour un an s'il n'est pas résilié 15 jours avant la fin de l'année.

Contrat de transfert

Le 21 décembre 2015, la SG S.A. Paris et la succursale de la SG S.A. à Francfort ont signé une « letter of declaration regarding the allocation of the shares in Société Générale Effekten GmbH » qui prévoit que les parts de la SG Effekten soient attribuées, comme jusqu'à présent, au Corporate Center de la SG S.A. Paris avec la classification « BU 195 », ses intérêts économiques ainsi que tous ses droits et devoirs étant toutefois attribués à la succursale de Francfort.

Dans ce contexte, la SG Effekten et la succursale de Francfort envisagent de conclure, au 1^{er} janvier 2016, un contrat de transfert de bénéfices. Un tel contrat final n'a pas été conclu jusqu'à présent.

3. Relations avec les entreprises liées

La SG Effekten est une filiale à 100 % de la SG S.A. Paris. Le contrat de transfert du 21 décembre 2015 stipule que ses intérêts économiques ainsi que tous ses droits et devoirs doivent être attribués à la succursale de la SG S.A. à Francfort.

Conformément à son modèle commercial, la SG Effekten effectue exclusivement des opérations essentielles avec les entreprises liées et uniquement dans les conditions en vigueur sur le marché.

4. Situation fiscale

D'après le dernier rapport de contrôle fiscal, un rapport d'affiliation fiscale concernant l'impôt sur le chiffre d'affaires existe entre la Société et la SG S.A. Paris. La société dominante est l'établissement de la succursale de la SG S.A. à Francfort.

Le dernier contrôle fiscal relatif aux impôts sur les sociétés, achevé et consigné dans le rapport du 26 octobre 2012, concernait les périodes d'imposition 2005 à 2009. Par lettre du 7 décembre 2015, un contrôle fiscal conformément au § 193 al. 1 du code allemand des impôts a été annoncé à la SG Effekten pour la période de 2010 à 2012 et 2013. L'objet du contrôle portait sur l'impôt sur les sociétés, y compris la contribution générale de solidarité instaurée en vue de financer la réunification allemande, l'impôt sur le chiffre d'affaires, la taxe professionnelle, l'impôt sur les revenus du capital, la retenue à la source sur les revenus d'intérêts ainsi que les constatations distinctes conformément aux §§ 27 al. 2 et 28 al. 1 de la loi relative à l'impôt sur les sociétés.